



Convention Citoyenne pour le Climat

Quel calendrier ? Quelles mesures ? Quels interlocuteurs ?



Anthenor Public Affairs
4, rue Marbeuf
75008 Paris
01.42.27.53.37
contact@anthenor.fr
www.anthenor.fr

Le Président de la République a dévoilé les grandes lignes du futur projet de loi, qui devrait être présenté en Conseil des ministres en février.

Ce panorama, non exhaustif, synthétise les thèmes, le calendrier et les interlocuteurs référents s'agissant du texte.

THEMES ET OBJECTIFS



CONSOMMER

5 objectifs pour rendre notre consommation plus sobre et plus vertueuse



SE LOGER

3 objectifs pour des logements moins énergivores et contre l'étalement urbain



SE NOURRIR

14 objectifs pour réinventer un système alimentaire durable.



PRODUIRE ET TRAVAILLER

10 objectifs pour transformer l'appareil de production et les métiers



SE DÉPLACER

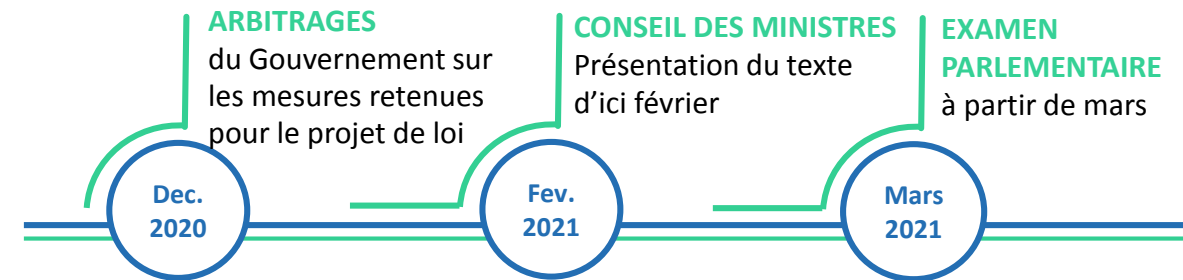
11 objectifs pour repenser les déplacements des personnes et le transport de marchandises



JUDICIAIRE

Adopter un délit d'écocide

CALENDRIER – PREMIER SEMESTRE 2021



Nota : certaines mesures proposées par la Convention citoyenne ont fait l'objet de mesures réglementaires ou législatives déjà adoptées :



Titre Ier : Consommer

- Mise en place d'un score carbone sur tous les produits de consommation et services dès le 1^{er} janvier 2022
- Encadrement de la publicité pour les énergies fossiles
- Renforcement du pouvoir des maires pour réglementer la publicité (panneaux, écrans...)
- Accélération de la vente en vrac et de la consigne du verre
- Interdiction de la publicité pour les véhicules malusés

Animateurs du groupe de travail LREM



Eric Alauzet
(Doubs)



Camille Galliard-Minier
(Isère)

Titre II : Produire et travailler

- Etendre la liste de produits pour lesquels les producteurs doivent tenir les pièces détachées disponibles pendant une durée minimale
- Renforcement des clauses environnementales des marchés publics
- Révision du code minier visant à développer un modèle extractif responsable
- Adoption d'objectifs régionalisés pour la programmation pluriannuelle de l'énergie
- Développement de l'énergie solaire sur les bâtiments avec un abaissement du seuil à 500 m²

Animateurs du groupe de travail LREM



Bénédicte Peyrol
(Allier)



Pierre-Alain Raphan
(Essonne)

Titre III : Se déplacer

- Rendre obligatoire la mise en place de ZFE-m pour les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici le 31 décembre 2024
- Interdiction dès 2030 de la commercialisation de véhicules neufs très émetteurs
- Compensation des émissions pour les vols intérieurs (compensation totale d'ici 2024)
- Interdiction des vols intérieurs lorsqu'une alternative ferroviaire de moins de 2 h 30 existe + hausse de la fiscalité sur l'aérien
- Moratoire sur les extensions aéroportuaires
- Suppression de la niche TICPE pour les poids-lourds

Animateurs du groupe de travail LREM



Fanette Charvier
(Doubs)



Alain Perea
(Aude)

Titre IV : Se loger

- Prise en compte de l'artificialisation des sols dans les documents de planification
- Interdiction de création de nouvelles surfaces commerciales artificialisant les sols
- Rendre obligatoire l'étude du potentiel de réversibilité et d'évolutivité pour obtenir un permis de construire
- Contraindre les propriétaires occupants et bailleurs à rénover leurs biens de manière globale
- Obliger le changement des chaudières au fioul et à charbon d'ici à 2030 dans les bâtiments neufs et rénovés

Animateurs du groupe de travail LREM



Philippe Chassaing
(Dordogne)



Sandra Marsaud
(Charente)

Titre V : Se nourrir

- Expérimentation pour qu'un choix végétarien soit proposé dans la restauration collective publique
- Extension des dispositions relatives à l'approvisionnement durable et de qualité à toute la restauration collective privée
- Mise en place d'une taxe sur les engrais azotés
- Demander la communication des données douanières pour la Stratégie Nationale de Lutte contre la Déforestation Importée (SNDI)
- Renforcement des labels de commerce équitable

Animateurs du groupe de travail LREM



Célia de Lavergne
(Drôme)



Sylvain Templier
(Haute-Marne)

Titre VI : Judiciaire

- Création d'un délit général de pollution, prévoyant plusieurs degrés de sanctions proportionnelles à l'intentionnalité de l'auteur : infraction d'imprudence, violation manifestement délibérée et infraction intentionnelle
- Création d'un délit de mise en danger de l'environnement, venant sanctionner les violations délibérées d'obligation de sûreté
- Mise en place de juridictions spécialisées de l'environnement et d'un statut d'officier de police judiciaire pour les inspecteurs de l'environnement

Anthenor Public Affairs en bref ...



« Un cabinet de conseil spécialiste, indépendant »

2003
création

10
collaborateurs

>2M€
chiffre d'affaires

+de 500
missions réalisées

NOS QUATRE SEGMENTS D'ACTIVITÉ

1 | Conception et déploiement de stratégies de lobbying

2 | Revitalisation de syndicats professionnels

3 | Dossiers d'aides publiques

4 | Formations et appui à la prise de fonction

NOS CLUBS INSTITUTIONNELS



NOS CERCLES DES DIRECTEURS DES AFFAIRES PUBLIQUES

